



**NETTOYAGE
SALLE SOCIO-CULTURELLE**

MAIRIE

35590 LA CHAPELLE-THOUARAULT

Vous utilisez les salles de la salle Socio-culturelle, vous devez faire le ménage par vous-mêmes : vous trouverez ci-après le descriptif des tâches à effectuer après utilisation.

Matériel de nettoyage à disposition : aspirateur / chariot de nettoyage avec seaux / 3 balais mouilleurs, 2 grands balais coco/1 balai ciseau / 1 pelle /chiffons (voir détail dans le local ménage)

Utilisation de l'eau chaude : Pendant la période estivale, mettre le minuteur du programmeur d'eau chaude (situé à côté de la porte d'accès au local poubelle) en marche, au moins 1h avant utilisation.

Général : - il est interdit de scotcher (possibilité d'utiliser du patafix)

- Après utilisation et avant état des lieux de sortie, l'organisateur devra enlever tout objet ou matériel lui appartenant et ne rien laisser de personnel dans le bâtiment.

Tables et chaises

- ✓ Passer un coup d'éponge sur chaque table et les ranger par 10 sur les chariots
- ✓ Ranger les chaises sur les chariots à raison de 38 chaises par chariots
- ✓ Le tout doit être rangé dans le local prévu à cet effet si vous utilisez la grande salle ou laissé dans un coin de la petite salle socio si vous utilisez cette dernière (50 chaises et 20 tables)

Le Hall

- ✓ Balayer, laver le sol
- ✓ Nettoyer le coin bar du hall (comptoir, évier,...)
- ✓ Enlever éventuellement la décoration, les affiches
- ✓ Vérifier les vitres des portes et leur donner un coup de chiffon si besoin
- ✓ Vider les poubelles
- ✓ Si besoin, passer l'aspirateur sur les tapis

Les toilettes

- ✓ Tirer toutes les chasses d'eau
- ✓ Passer un coup d'éponge sur tous les sièges de toilettes
- ✓ Passer la serpillière dans toutes les cabines et sur les parties communes
- ✓ Passer l'éponge dans les lavabos et sur les faïences murales
- ✓ Donner un coup de chiffons sur les miroirs
- ✓ Vider les poubelles

La Grande salle

- ✓ Balayer complètement la salle en utilisant les grands balais cocos
- ✓ Ramasser la poussière
- ✓ **NE PAS LAVER LE PARQUET**
- ✓ Laver les parties carrelées
- ✓ Nettoyer le bar (comptoir, évier,...)
- ✓ vider le frigo du bar, le nettoyer, le laisser ouvert après l'avoir éteint
- ✓ Enlever éventuellement la décoration, les affiches
- ✓ Si utilisation:
- ✓ Gradins : enlever les papiers et détrit
- ✓ Scène et arrière scène : balayer et laver
- ✓ Loges : balayer et laver y compris les toilettes. Donner un coup d'éponge sur les tables.

La Petite salle

- ✓ Balayer complètement la salle en utilisant les grands balais cocos
- ✓ Laver le sol à l'eau chaude, sans ajout de produit d'entretien
- ✓ Vérifier l'absence de taches sur les murs, et laver si besoin
- ✓ Nettoyer la petite cuisine (sol, évier, plaques, four micro-ondes,...)
- ✓ Enlever éventuellement la décoration, les affiches
- ✓ vider le frigo de la petite cuisine, le nettoyer, le laisser ouvert après l'avoir éteint

La grande cuisine

- ✓ Laver la vaisselle utilisée dans le lave-vaisselle en suivant la notice
- ✓ Nettoyer tous les éviers et les appareils utilisés (feux, étuve, armoire chauffe-plats, réfrigérateurs,...) avec une éponge et le four selon la notice
- ✓ Nettoyer les plans de travail utilisés (les laver et les sécher)
- ✓ Eteindre les frigos et les laisser ouverts
- ✓ Enlever les filtres du lave-vaisselle, les nettoyer ainsi que l'intérieur du lave-vaisselle
- ✓ Passer un coup de jet d'eau à l'aide de la centrale sur le sol puis passer la raclette et évacuer l'eau dans les bacs de dégraissage
- ✓ Vider et nettoyer les grilles des bacs de dégraissage (déchets alimentaires, verre cassé,...) et laisser une eau claire

Les poubelles

Tout au long de votre utilisation vous devez respecter le tri sélectif des déchets mis en place par la commune :

- ✓ Toutes les poubelles (hall, toilettes,...) doivent être évacuées dans les bacs adéquats
- ✓ Les bouteilles sont à jeter dans le conteneur à verre sur le parking (ou s'il est plein, dans un autre conteneur à verre sur la Commune)
- ✓ Des poubelles jaunes sont à disposition dans le local poubelles attenant à la cuisine
- ✓ Les grands cartons doivent être pliés à côté des poubelles ainsi que les cagettes en bois, vidés de tous déchets
- ✓ Les bacs à déchets doivent être sortis du local « poubelles » à la fin de la ou des manifestations et déposés à l'extérieur à l'endroit prévu à cet effet.

Les terrasses

- ✓ Ne pas sortir les paillasons intérieurs dehors
- ✓ Ramasser les débris et les mégots aux abords de la salle
- ✓ Vider les cendriers (situés devant et derrière la salle)

Avant de partir

- ✓ les robinets sont fermés
- ✓ Vérifier que toutes les lumières sont éteintes
- ✓ Fermer tous les volets

En cas de non-respect de ces consignes, nous nous verrions dans l'obligation de vous facturer les frais de nettoyage.

Fait en deux exemplaires, à La Chapelle Thouarault, le/...../.....

L'organisateur :

*Faire précéder la signature
de la mention « lu et approuvé »*

pour la Mairie :

par délégation